

*Questions orales*

Québec a participé à la dernière rencontre des ministres de deux paliers de gouvernement qui a eu lieu à Moncton.

[Français]

**L'hon. Jean Lapierre (Shefford):** Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire au même ministre. Quant aux propositions futures du gouvernement en matière constitutionnelle, je demanderais au premier ministre, étant donné que le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie a décidé de mettre un peu ses tripes sur la table cette semaine et de faire part de ses états d'âme en disant qu'il suggérerait un genre de propos et confidences au Canada anglais, que le ministre des Relations fédérales-provinciales dit qu'il ne se passera rien, que c'est *business as usual*, que le premier ministre a promis un coup de barre constitutionnel, ma question au vice-premier ministre est la suivante: Est-ce que c'est un coup de barre constitutionnel ou un coup de force qui nous permettrait de concocter avec Jean Chrétien un Rapport Charest II?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je peux informer mon collègue qu'il s'agit d'un point que nous examinons de près et qui sera une initiative constitutionnelle d'unité nationale que le gouvernement fédéral définira au moment voulu.

\* \* \*

[Français]

### L'ÉNERGIE

**M. Bob Kilger (Stormont—Dundas):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture). Hier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a affirmé que le prix de l'essence au Canada pourrait monter d'un autre 10c. par litre. Est-ce que le ministre va initier la formation immédiate d'un groupe de travail qui sera chargé d'examiner en détail que les consommateurs canadiens ne soient pas étranglés par des prix trop élevés?

**L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, si mon collègue a pris connaissance de ce qui s'est passé hier et de ce que mon collègue le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a mentionné, il a réuni les ministres des provinces et il est très clair. . . Si mon collègue veut se donner la peine de m'écouter, il est très clair que. . .

**M. Young (Acadie—Bathurst):** On t'écoute tous avec beaucoup d'attention.

**M. Blais:** Je m'excuse.

**Des voix:** Oh! Oh!

**Des voix:** Vas-y!

**M. Blais:** Monsieur le Président, mon collègue a rencontré les ministres des provinces, il s'est expliqué avec eux. Chacun connaît les responsabilités de chacun. Les provinces ont le pouvoir d'intervenir. Ce qui revient au fédéral, c'est de suivre la situation de près et de s'assurer qu'il n'y ait pas de pénurie au Canada et que les consommateurs canadiens puissent avoir du pétrole au moment où ils en ont besoin.

Deuxièmement, il me revient de m'assurer qu'il n'y a pas de collusion entre les parties impliquées pour faire en sorte que le prix subisse des montées excessives et qu'il ne soit pas conforme au libre marché. C'est ce que nous suivons, monsieur le Président. Comme ministre des Consommateurs et des Sociétés, j'ai aussi à suivre cela et je ne suis pas très heureux de voir ces prix-là qui sont élevés. Mais je tiens compte de la situation. Le ministre a réuni ses homologues et nous allons continuer de suivre la situation de très près.

[Traduction]

**M. Bob Kilger (Stormont—Dundas):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré également qu'on examinait la possibilité d'imposer un plan de rationnement de l'essence. L'Association des consommateurs du Canada y voit une manoeuvre de diversion et estime que nous observons là en réalité un exemple classique d'exploitation du consommateur. Les Canadiens veulent être protégés maintenant. Ils ne veulent pas qu'on vienne leur dire dans deux ans qu'ils ont été exploités à la pompe. Que va faire le ministre pour empêcher que le consommateur se fasse exploiter aujourd'hui?

**L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)):** Monsieur le Président, je suis un peu étonné d'entendre cela. Quand on a des raisons de croire que la loi a été violée, on doit s'adresser au Bureau de la concurrence et en informer le directeur. Je suis un peu étonné de l'attitude du député. Si nous avons opté pour la position adoptée par son parti il y a quelques années lorsqu'il était au pouvoir, le prix du pétrole aurait grimpé à plus de 100 \$ le baril au Canada. Le député devrait avoir honte de la politique que suivait son parti à cette époque-là.